

**LE DIAGNOSTIC IMMOBILIER, VICTIME COLLATERALE DES AMBITIONS DU MARCHÉ IMMOBILIER ET DU RETOUR BRUTAL A LA REALITE**

Le courant ascendant qui portait le marché immobilier français depuis plusieurs années s'est tari. Les acteurs n'ont pas voulu ouvrir les yeux devant les signes avant coureurs de la crise, prêchant le faux par espoir naïf de conserver des lendemains meilleurs... qui ne sont pas venus.

Aujourd'hui, le mot est lâché « Krach immobilier », soudain et brutal, dans un contexte déjà avancé de marasme économique sur les marchés de l'immobilier et de la construction. La réalité était déjà connue bien avant et une information responsable aurait permis aux entreprises de ces secteurs de se préparer. Ainsi, auraient été évités les « dommages collatéraux » dans le diagnostic technique immobilier.

En promouvant l'image d'un marché immobilier solide et prospère, les porte-parole de ce secteur ont présenté une image d'un marché haussier sans fin qui s'est propagé aux secteurs connexes.

L'El Dorado du diagnostic technique immobilier n'a jamais été qu'un mirage échafaudé de toutes pièces sur ces informations viciées. Nos mises en garde face à une situation prévisible n'auront pas suffi.

Aujourd'hui, le diagnostic immobilier est touché de plein fouet par la tempête, redoublé par la croissance exponentielle du nombre d'entreprises créées l'année passée par des gens abusés, attirés par la réputation d'un métier en pleine expansion où la prospérité rejoignait celle du monde immobilier.

Aujourd'hui, le diagnostic immobilier compte ses victimes et ses morts : entreprises en redressement ou en liquidation judiciaire, cessations de paiement, licenciements... Pas seulement dans les rangs des jeunes entreprises : les anciennes, les sociétés "structurées" subissent elles aussi le contre coup d'un afflux massif de concurrence dans un contexte économique déplorable. Effet boule de neige, toute la profession se sent mal et dépérit.

Aujourd'hui, notre branche professionnelle est sollicitée pour jouer un rôle majeur dans la mise en place et la réussite du Grenelle de l'Environnement. Comment pourra-t-elle s'acquitter de sa mission avec des entreprises exsangues qui disparaissent ou survivent en état de choc sans embaucher ?

Notre jeune profession a répondu positivement aux demandes des Pouvoirs Publics en termes d'organisation et de compétences et les diagnostiqueurs ont investi lourdement en formation et en certification.

En cette période incertaine quant à l'avenir des diagnostiqueurs, ne se doit-on pas de les accompagner et de les soutenir afin que tous leurs efforts ne soient pas perdus ? Les ambitions du Grenelle de l'Environnement, les objectifs européens en terme de réduction des gaz à effet de serre, nécessiteront un engagement fort de notre profession pour être réalisés ; ce n'est qu'avec des entreprises saines et structurées que nous pourrons y répondre.

Jean Pierre MOLIA  
Président

**Fneci – Délégation Générale**

Contact Presse: Hélène Quénéhervé

Tel : 0820 480 491

Mail : [infos@fneci.org](mailto:infos@fneci.org)

102 avenue de la République – 92400 Courbevoie